



# Formation PALME01

## Valoriser la biodiversité sur un parc d'activités

La biodiversité sur un parc d'activités : une contrainte ou un atout ? Il est possible d'intégrer, et même de favoriser, la biodiversité sur un parc d'activités par des aménagements et une gestion appropriés.

### Public

Organismes privés et publics

(EPCI, EPL, Syndicats Mixtes, CCI, Aménageurs privés...)

- Responsables de services espaces verts
- Directeurs de projets et chargés d'opérations
- Toute personne impliquée dans le développement et la mise en place d'un SME dans la collectivité ou l'entreprise
- Élus des collectivités compétentes en matière d'aménagement, d'environnement, de développement économique
- Responsables des services espaces verts et représentants d'entreprises d'intervention sur la gestion des espaces verts et naturels (débroussaillage, élagage, fauchage, ...)

**Durée :** 1 jour

**Prix (en inter) :** 800 € HT

par personne pour le module complet

[Voir nos tarifs dégressifs !](#)

### Contenus

#### Pourquoi aménager et gérer écologiquement un parc d'activités ?

- L'image, l'exemplarité, la mise en valeur du parc
- Collaboration avec les entreprises du parc d'activités et implication des salariés (démarche citoyenne)
- Entrer dans une démarche qualitative (qualité du lieu de travail, labellisation, ....)
- Préservation et valorisation de la biodiversité, contribution à la trame verte et bleue
- Attirer les entreprises soucieuses de l'environnement sur le parc
- Anticipation réglementaire sur le volet écologique (faune et flore) :
  - pour le permis d'aménager
  - pour les ICPE présentes sur le parc

#### A l'échelle du parc d'activités

- Prise en compte des enjeux écologiques du site à plusieurs niveaux : en amont des aménagements, en phase de chantier, en phase d'exploitation.
- Rédaction et mise en œuvre du cahier des charges d'aménagement et de préconisations (CCAUP)
- Articulation des espaces publics et espaces privés
- Replacer le parc d'activités dans son contexte écologique global et l'intégrer dans l'environnement général
- L'aménagement cohérent des espaces verts :
  - Notion de corridor écologique
  - Cohérence avec les aménagements de gestion des eaux
  - Intégration de l'existant (ex : haies, arbres remarquables, ...)
  - Notion de fragmentation
  - Gestion de l'éclairage (limitation de la pollution lumineuse)
  - Suivi de la biodiversité
  - Prise en compte des espèces exotiques envahissantes
  - Prise en compte des risques naturels (inondations, feux de forêt, ...)
- Aides financières disponibles

#### A l'échelle d'une parcelle ou d'un espace vert

- Aménagements écologiques possibles :
  - Mare et tas de bois
  - Tas de pierres et murets
  - Prairies de fauche et prairies fleuries
  - Haies et bosquets
  - Gîtes, abris et nichoirs
  - Utilisation d'essences et espèces locales
  - Réserve de biodiversité (temporaire ou non)
- Modes de gestion et d'entretien :
  - Désherbage alternatif (paillage, couvres-sols, désherbage thermique...)
  - Gestion différenciée des surfaces enherbées
  - Entretien des haies et plantations...
- Éclairage et clôtures « écologiques »
- Coûts d'aménagement et d'entretien

## Formateurs

### Auddicé environnement

Bureau d'études en environnement, développement durable, biodiversité, sites et sols pollués, transition énergétique.



**Delphine CRESPEL**

Ingénieur écologue.  
Botaniste.  
10 ans d'expérience.



**Guillaume FOLI**

Ingénieur écologue,  
spécialiste faune.  
6 ans d'expérience.